

Basket-ball en fauteuil roulant Canada

Politique d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDEA)

Principes directeurs

En tant qu'organisation qui considère l'inclusion comme une valeur fondamentale, Basketball en fauteuil roulant Canada (WBC) s'engage à développer, maintenir et soutenir une culture d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité dans la prestation de ses programmes et services à tous les Canadiens.

WBC s'efforcera de construire et de promouvoir une culture où chaque personne, qu'elle soit handicapée ou valide, a des chances égales de participer.

Le WBC se fera le champion de toute la diversité vibrante du Canada et favorisera un sport juste, équitable et accessible.

Le WBC reconnaît que l'inclusion et la diversité sont des forces de notre communauté et permettent à l'organisation d'engager un large éventail de personnes à participer au sport, indépendamment du handicap, de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, de la croyance, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'expression de genre, de l'âge, de l'état matrimonial ou de la situation de famille.

Objectif

Basket-ball en fauteuil roulant Canada, un organisme national qui fonctionne et offre des services à ses partenaires dans les deux langues officielles (anglais et français), s'engage à encourager l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Le but de cette politique est de s'assurer que Basketball en fauteuil roulant Canada offre aux groupes sous-représentés une gamme complète et équitable d'occasions de participer et de diriger, et de s'assurer que Basketball en fauteuil roulant Canada prend les mesures nécessaires pour bénéficier de perspectives, de compétences et d'expériences diverses dans sa gouvernance, ses programmes et ses opérations.

Définitions

Les termes suivants ont la signification qui leur est donnée dans le présent document :

- a) "Individus" - se réfère à tous les membres tels que définis par les statuts du WBC, ainsi qu'à tous les participants enregistrés engagés dans des activités avec le WBC, y compris, mais sans s'y limiter, les athlètes, les entraîneurs, les arbitres, les bénévoles, les directeurs, les gestionnaires et les administrateurs.
- b) "*Diversité*" - présence et intégration dans un groupe ou une organisation d'une variété d'individus présentant des caractéristiques personnelles différentes, en particulier des groupes sous-représentés.
- c) "*Inclusion*" - accueil d'individus aux caractéristiques personnelles diverses dans un groupe ou une organisation en créant un environnement propice à leur pleine participation.
- d) "*Équité*" - adaptation d'un environnement afin d'assurer l'équité entre des individus aux caractéristiques personnelles diverses.
- e) "*Accessibilité*" - conception de produits, d'appareils, de services ou d'environnements qui préviennent et éliminent les obstacles pour les personnes handicapées.
- f) "*Groupes sous-représentés*" - Les groupes sous-représentés comprennent les femmes, les personnes à faible statut socio-économique, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles, les nouveaux arrivants au Canada et les membres de la communauté LGBTQI2S.

Application et champ d'application

WBC s'engage à intégrer l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans ses opérations, ses activités et parmi ses partenaires provinciaux et nationaux.

Cette politique s'applique à tous les individus du WBC, y compris, mais sans s'y limiter, le personnel, les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les athlètes, les entraîneurs et les officiels.

WBC procédera à des aménagements raisonnables pour les personnes si cela peut favoriser l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité dans les programmes et/ou les opérations de WBC.

Limites

Les politiques et règles de la Fédération internationale s'appliquent à l'éligibilité à la sélection dans les équipes nationales. (IWBF, CPC, IPC).

Responsabilités

Basketball en fauteuil roulant Canada s'engage à :

- a) Interdire la discrimination sous toutes ses formes.
- b) WBC veillera à ce que l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité soient des considérations essentielles lors de l'élaboration, de la mise à jour ou de la fourniture des politiques, programmes et services de WBC.
- c) Communiquer la présente *politique* au personnel, aux administrateurs et aux membres de WBC, et former le personnel, les administrateurs et les membres de WBC à l'importance de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité et à ce que cela implique en termes de pratiques, de politiques, de procédures et de normes de comportement.
- d) Maintenir les documents de l'organisation et le site web du WBC de manière à promouvoir un langage et des images inclusifs, diversifiés, équitables et accessibles.
- e) WBC soutiendra l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité pour tous les participants, y compris les secteurs de la population qui sont identifiés par Sport Canada comme des populations sous-représentées.
- f) Le WBC s'efforcera d'accroître les possibilités de participation à la direction et aux programmes du WBC par les moyens suivants :
 - a. Veiller à ce que la réalisation de l'égalité des chances soit une considération essentielle lors de l'élaboration, de la mise à jour ou de la mise en œuvre des programmes, des politiques et des projets de WBC.
 - b. Veiller à ce que sa structure de gouvernance encourage et favorise la participation pleine et égale de tous les participants, y compris des populations sous-représentées.
 - c. Le WBC intégrera les principes d'équité dans toutes les stratégies, plans et actions de l'organisation, qu'ils concernent les programmes techniques, les opérations, la gestion des affaires, le parrainage, le marketing, les médias ou les communications.
 - d. WBC s'efforcera d'améliorer la diversité lors du recrutement pour des postes de travail ou de bénévolat au sein de l'organisation.
 - e. WBC encouragera une représentation équilibrée des sexes au sein de son conseil d'administration et de tous ses comités.

Résoudre les problèmes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité

WBC examinera tous les cas de comportement discriminatoire conformément à son [code de conduite](#) et à sa [politique en matière de discipline et de plaintes](#).

Manuel de politique de sécurité sportive

Basketball en fauteuil roulant Canada (WBC) croit que le sport devrait être exempt de harcèlement, d'abus ou de discrimination de quelque nature que ce soit. Nous sommes déterminés à travailler avec la communauté sportive et nos intervenants pour favoriser un environnement sécuritaire, accueillant et inclusif pour toutes les personnes impliquées dans le basket-ball en fauteuil roulant au Canada, y compris nos athlètes, nos entraîneurs, nos officiels, notre personnel et nos bénévoles.

Ce [manuel de politique de sécurité sportive](#) du WBC contient des politiques pour l'ensemble de la communauté du basket-ball en fauteuil roulant, qui sont applicables d'un océan à l'autre et de l'équipe nationale au niveau du club. Les politiques sont destinées à promouvoir un environnement sportif sûr d'une manière qui permette une action cohérente, immédiate, appropriée et significative en cas de problème, mais aussi à prévenir les problèmes en communiquant les normes de comportement attendues à tous les participants de l'organisation.

L'évaluation

Le conseil d'administration du WBC suivra et évaluera en permanence ses progrès en matière d'inclusion, d'équité, de diversité et d'accessibilité.

Révision et modifications

La révision et les modifications ont lieu deux fois par an, en consultation avec le personnel, les membres des groupes sous-représentés et le conseil d'administration. La prochaine révision aura lieu le 30 juin 2025.